

Thèmes > Les aides à l'autonomie > L'autonomie dans son logement >
Les aides pour habiter en autonomie

Les aides pour habiter en autonomie

Dernière mise à jour 16/06/2025

Plusieurs dispositifs permettent à une personne en situation de handicap de rester dans son propre logement et de vivre en autonomie, moyennant une aide plus ou moins rapprochée pour effectuer certaines tâches ou activités nécessaires au quotidien : faire des courses, faire les repas, s'occuper de son hygiène personnelle, faire le ménage...

Ces dispositifs font l'objet de développements dans la partie « Logement » :

- **Les services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ)**, reconnus par Iriscare (COCOM) ;
- **Les services d'accompagnement au logement**, dont certains sont reconnus par Iriscare (COCOM), et d'autres par le Service PHARE (COCOF) ;
- **Les services d'aide à domicile**, dont certains sont reconnus par la COCOF, et d'autres par Iriscare (COCOM) ;
- **Les titres-services**, qui permettent de recourir à des services d'aide ménagère à prix avantageux.

Ressources

- Les services d'aide aux actes de la vie journalière (AVJ)
handicap.brussels
- Les logements accompagnés
handicap.brussels

- L'aide et les soins à domicile
handicap.brussels
- Les titres-services
handicap.brussels

Dernière mise à jour 16/06/2025